

ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Point 3.1 du Programme d'activité 2020- 2023

Assemblée plénière de la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Jean-Pierre Siggen
président de la CIIP

MANDAT

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011 révisés le 26 novembre 2015. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Principaux thèmes traités en 2021 – Réalisations

Fonctionnement de la CIIP : dans le cadre de la période quadriennale ouverte le 1^{er} janvier 2020, la présidence de la Conférence est confiée à Monsieur le Conseiller d'État Jean-Pierre Siggen, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg. La vice-présidence est assumée par Monsieur le Conseiller d'État Christophe Darbellay, Chef du Département de l'économie et de la formation du Valais.

Les représentant.es romand.es au sein du Comité de la CDIP en 2021 étaient Mme C. Amarelle (VD), assurant également la vice-présidence de la CDIP, M. J.-P. Siggen (FR) et M. M. Courtet (JU). Mme C. Haesler (BE) et M. M. Bertoli (TI) en sont membres de droit. Mme C. Amarelle (VD) est également vice-présidente du Conseil suisse des Hautes Écoles (CSHE).

Finances : l'Assemblée a adopté au début du printemps les comptes 2021 et le budget 2022 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 (révisé le 26 novembre 2015). L'Assemblée plénière a pris acte de la nouvelle clé de répartition financière entre les membres romands de la CIIP, basée sur les statistiques démographiques, qui s'appliquera aux contributions ordinaires et remboursables de la CIIP dès le budget 2023.

Mise en œuvre de la CSR : l'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la douzième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, illustré de divers indicateurs statistiques préparés par l'IRDP.

Thèmes traités et réalisations

>>

Espace romand de la formation

Postulat de la CIP-CSR : les membres de l'Assemblée plénière ont pris note du postulat de la CIP-CSR *Pour une formation en langue adéquate pour les étudiant.es de la HEP* remis en février 2021. Le rapport sera transmis à la commission lors de sa séance de printemps 2022.

Dossiers nationaux (CDIP) : les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur des positions communes face à certaines questions ou propositions présentées par la CDIP dont notamment les enjeux liés à la réforme de l'ordonnance pour les formations professionnelles dans les domaines du commerce et de la vente. Ils se sont tout particulièrement entendus sur les diverses consultations du Conseil fédéral qui ont eu cours cette année en lien avec la crise sanitaire.

Gestion de la crise sanitaire : les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur de nombreuses prises de positions communes aux différentes étapes de la crise : maintien de l'enseignement en présentiel, mesures de protection, soutiens aux milieux culturels notamment. Ces prises de positions ont permis d'assurer une coordination optimale dans le domaine de la formation et dans celui de la culture.

Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique : l'Assemblée plénière a adopté à l'unanimité la version définitive du PER *Éducation numérique* et a décidé d'intégrer *l'Éducation numérique* dans le PER en tant que nouveau domaine disciplinaire, incluant trois axes : *Médias, Science informatique* et *Usages*.

Formation des enseignant.es : les membres de l'Assemblée plénière ont pris connaissance, avec intérêt, du rapport du groupe de réflexion de la CLFE chargé d'élaborer une stratégie commune de développement, d'articulation et de reconnaissance du curriculum professionnel des enseignant.es de la scolarité obligatoire et des filières postobligatoires. Les travaux dans ce domaine se poursuivent en y intégrant les propositions du rapport final du groupe de travail lancé par swissuniversities portant sur la question de la qualification des enseignant.es (QuaPri). Le référentiel de compétences pour la formation initiale et continue des enseignant.es dans le domaine de *l'Éducation numérique* a également été validé par l'Assemblée plénière.

Prévention et promotion de la santé en milieu scolaire : l'Assemblée plénière a pris connaissance du rapport élaboré par la commission consultative des associations partenaires (COPAR) mandatée par l'AP-CIIP pour répondre aux préoccupations du Syndicat des enseignant.es romand.es (SER) et convenu d'une prise de position politique concernant la thématique de la santé des enseignant.es en Suisse romande.

Moyens d'enseignement : les membres de l'Assemblée plénière ont validé les conclusions des travaux de la Task force MERNUM qu'elle avait mandatée en mai 2020, dans le but d'optimiser le dispositif actuel d'élaboration des moyens d'enseignement romands en y incluant les dimensions numériques. Le nouveau dispositif est actuellement appliqué pour l'édition des moyens de Français. De plus, sur la base de l'analyse présentée par la Task force, l'Assemblée plénière a approuvé à l'unanimité l'ouverture d'un fonds propre affecté au développement du numérique. Les attributions principales de ce projet qui sera mené par un.e responsable des produits numériques, cibleront la future stratégie numérique de publication des ressources et les moyens mis à disposition par la CIIP. Enfin, les membres de l'Assemblée plénière ont décidé d'intégrer les principes de l'orthographe rectifiée ainsi qu'une sensibilisation au langage épïcène dans la nouvelle collection romande de moyens d'enseignement du Français.

Relations avec le Syndicat des enseignant.es romand.es : les membres de l'Assemblée ont accueilli en septembre, une délégation du SER, dont le président, pour un échange de vues portant sur différentes thématiques en lien avec : i) la gestion de la crise Covid-19 ; ii) la formation d'un.e responsable de la santé dans les établissements ; iii) la qualité de l'air dans les classes (appareil de mesure du CO₂) ; iv) la formation initiale des enseignant.es ; v) la rectification de l'orthographe pour laquelle le SER réaffirme activement son soutien et vi) l'Éducation numérique.

Conférence et communiqués de presse : l'AP-CIIP a publié 7 communiqués de presse en 2021 :

- 8 février : *Livre+ : la CIIP conclut ses secondes conventions de soutien à l'édition, au livre et à la lecture ;*

>>

Espace romand de la formation

- 16 mars : Dossier de presse de la Semaine de la langue française et de la francophonie en Suisse : *Les îles francophones* – 18-28.03.2021 ;
- 22 avril : *Le Plan d'études romand (PER) s'enrichit de l'Éducation numérique* ;
- 9 juin : *La langue française est vivante, son orthographe aussi* ;
- 11 août : Rentrée scolaire 2021-2022 : *En route vers la normalité – Les cantons latins misent sur la sécurité et la flexibilité* ;
- 1^{er} juillet : Rentrée scolaire 2020-2021 : *Prise de position des cantons romands* ;
- 8 novembre : Médiation culturelle : La CIIP publie deux aide-mémoires à l'intention des milieux scolaires et culturels ;
- 22 novembre : 18^e Semaine des médias à l'école : *S'informer pour comprendre le monde*.

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2021 : les 18 mars, 27 mai, 16 septembre et 18 novembre.

De nombreuses séances extraordinaires ont eu lieu en visioconférences dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Présidence : Jean-Pierre Siggen (FR).